

Le mot vert du mois



Bonjour à vous,
Le compte à rebours est commencé !
Dans moins d'un mois la collecte des matières organiques débutera...

À vos bacs

Vous avez reçu ou vous recevrez bientôt un bac brun de 240 litres ainsi qu'un bac de comptoir de 7 litres vous permettant de participer à la collecte des matières organiques.

Pourquoi participer ?

- Diminuer la quantité de matières allant à l'enfouissement
- Diminuer les coûts relatifs à l'enfouissement des déchets
- Permettre la diminution des gaz à effet de serre
- Atteindre les objectifs ministériels
- Détourner 60% des matières organiques d'ici 2015
- Détourner 100% des matières organiques d'ici 2020
- Participer à un projet novateur au Québec... La biométhanisation

Qu'est-ce que la biométhanisation ?

C'est un procédé permettant de capter les gaz générés par la décomposition de la matière organique et d'alimenter en biocarburant les camions lourds.

À partir de **juin 2015**, vous pourrez disposer de vos restants de table et autres matières organiques dans le bac brun.

Vous avez des questions concernant les matières acceptées et refusées ? Vous vous questionnez sur les façons de faire ?

Pour plus d'informations, consulter le site

Internet

www.collectequicarbure.com ou

Composer le 1 888 856-5552

Environnementalement vôtre,
Marie-Lou Leblanc

Chargée de projet, Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

Tél.: 418 629-2053 poste 1122



HORAIRE BIBLIOTHÈQUE 2015



***PRENEZ NOTE QUE LA BIBLIO
EST OUVERTE UN MERCREDI AU
DEUX SEMAINES À 18H30
ET TOUTE LA SEMAINE SUR
LES HEURES DU BUREAU MUNICIPAL***

6-20 MAI, 3-17 JUIN



**DEMANDE DE PERMIS
DE RÉNO,
ETC. . .**

DISPONIBLE SEULEMENT LES LUNDIS AVANT-MIDI

VEUILLEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS

AU 418-775-4171

**MONSIEUR GABRIEL DUMONT
INSPECTEUR EN URBANISME**

*LA PENSÉE PRODUIT L'ACTION ET
L'ACTION APORTE LA SATISFACTION
DANS SES RÉALISATIONS.*

ALFRED ROMANO

PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE GRATUIT

POUR BRÛLER DES RÉSIDUS FOR-
ESTIERS À LA SUITE DU NETTOYAGE DE
VOTRE TERRAIN, POUR UN FEU DE JOIE
OU UN FEU DE CAMP, SI VOUS NE POS-
SÉDEZ PAS DE FOYER EXTÉRIEUR

RAPPEL



RELAIS DE LA FLAMME DES JEUX DES 50 ANS ET PLUS DE L'EST DU QUÉBEC.



SE DÉROULERA LE JEUDI LE 28 MAI 2015

**NOUS SOLLICITONS VOTRE PARTICIPA-
TION. DÉPART À 8H30 DE L'HÔTEL DE
VILLE DE MONT-JOLI ET LE TRAJET PASSERA PAR
ST-JOSEPH. VOUS POUVEZ VOUS JOINDRE À LA
MARCHE. LE PLAN ET L'HORAIRE EST DISPONIBLE
AU BUREAU MUNICIPAL.**

RALLIEMENT DU MONDE RURAL
10E ÉDITION "JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA FIERTÉ RURALE"

LE 24 MAI À ESPRIT-SAINT, VOUS POUVEZ
VISITER LA PAGE FACEBOOK OU CONTACTER
DIRECTEMENT AU BUREAU MUNICIPAL D'
ESPRIT-SAINT POUR PLUS D'INFORMATION
AU 418-779-2716

www.facebook.com/journeedelaresistance

TERRAIN DE JEUX

La municipalité offre aux familles l'opportunité de profiter du terrain de jeux du 29 juin au 7 août 2015. Inscription: 75\$/enfant résidant et 150\$/enfant de l'extérieur.

Date limite le 10 juin

VENTE DE GARAGE

SAMEIDI LE 30 MAI
AU 140 RANG 4 OUEST
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
ARTICLE DE
MAISON, MEUBLES
ETC....



VENTE DE GARAGE

SAMEDI LE 30 MAI
(EN CAS DE PLUIE REMIS AU LENDEMAIN)
DE 9H À 16H

À LA SALLE MUNICIPALE DE
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
2236, RUE PRINCIPALE

ORGANISÉE PAR LE GROUPE L' AMICAL
TABLE À LOUER POUR 10\$
COMMUNIQUEZ AVEC
MONIQUE PELLETIER
418-775-2631

PERCEPTION DES TAXES MUNICIPALES
PROCHAIN VERSEMENT
LE 31 MAI



L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS-HORAIRE

Est situé au 428, ch. Perreault Est
Sainte-Flavie
418-785-0055



Lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
Samedi de 8h00 à 16h00

C'EST GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'IL NI AURA PAS
DE COLLECTE DE GROS REBUTS**



À PARTIR DU 4 JUIN
MATIÈRES ORGANIQUES
À TOUTES LES SEMAINES

COLLECTE DE RÉCUPÉ-
TION 14 & 28 MAI



COLLECTES DES ORDURES
MAI 7 & 21



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE
70, RUE DE LA RIVIÈRE
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE
G5H 3N8
TÉL.: 418-775-4171
FAX: 418-775-3004
COURRIEL: stjoseph@mitis.qc.ca
www.facebook.com/
munstjosephdelepage

HEURES D'OUVERTURES

Les heures d'ouvertures sont du :
Lundi au jeudi
8h30 à 11h00 et de 12h00 à 16h00
Et le vendredi
8h30 à 12h00

L'INFO MUNICIPALE
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE

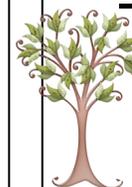


DIMANDE LE 10 MAI

BONNE FÊTE DES MÈRES



MOIS DE L'ARBRE



DISTRIBUTION DE
PLANTS D'ARBRES

C'EST GRATUIT!

LE MARDI LE 19 MAI
ENTRE 8H00 À 18H00
AU BUREAU MUNICIPAL
APPORTEZ VOS SACS

